

3^e Année N° 20

JANVIER 1954



BREIZ SANTEL

15 Frs.

BREIZ SANTEL

Bulletin Mensuel du
MOUVEMENT pour la PROTECTION
des
MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

(Association sous le régime de la Loi du 1^{er} Juillet 1901.

Siège social : Hôtel de Ville de Vannes).

Correspondance : G. Verdeau, Arradon (Morbihan)

Finistère : R. Le Roy, Rosporden.

Loire-Inférieure : Mlle Marot, Galerie d'Art, rue Lafayette, Nantes.

Le N^o : 15 frs.

Abonnement : 6 mois 55 frs. — 1 an 100 frs.

(M. de Beaufond : Mouvement pour la Protection

des Monuments Religieux Bretons. C. C. P. Nantes 15 36-85.

*« Ayez au moins pitié
de nos vieux saints bretons,
qui ont consolé nos pères
dans leur dure existence »*

Comment nous aider, comment adhérer au mouvement.

— Aux membres *actifs* il n'est demandé aucune cotisation. Ils offrent un concours bénévole.

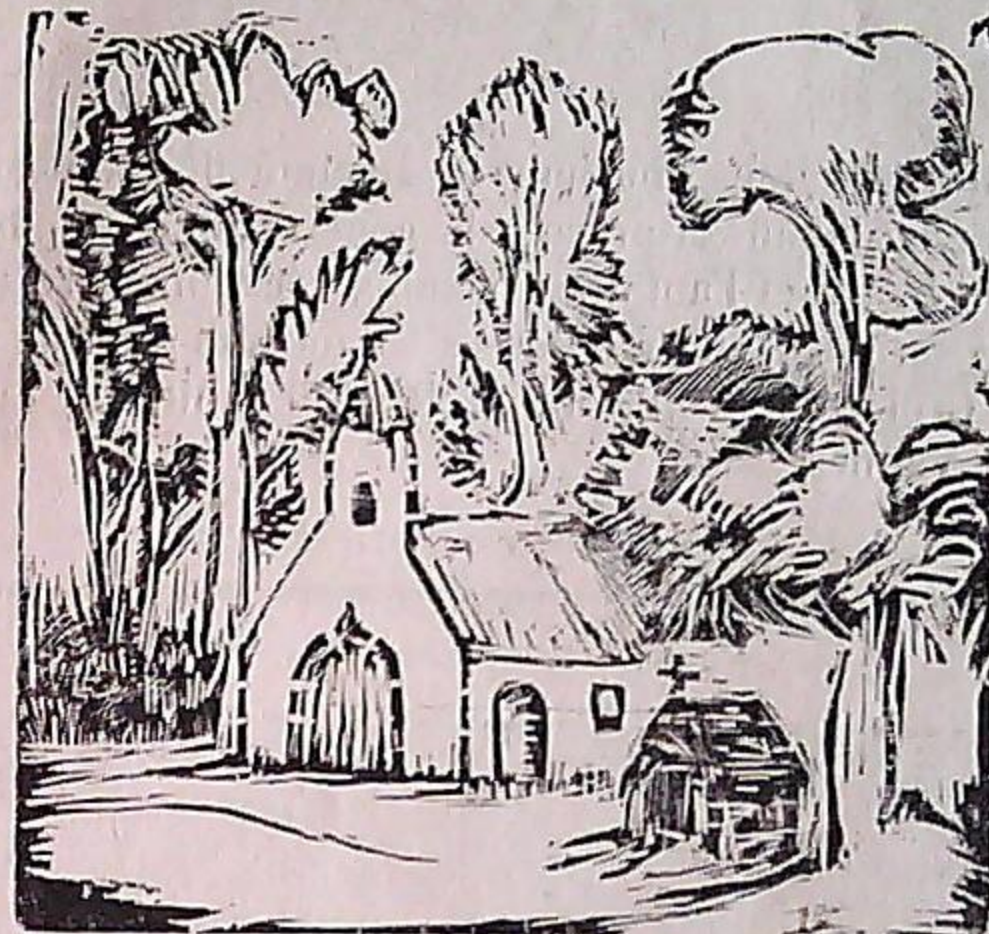
Les membres *honoraires* ne nous aident que de leurs fonds. En nous donnant 1.000 frs. ils apportent à l'œuvre, en même temps qu'une réelle marque de sympathie, un secours efficace.

Les membres *associés* ne versent que 50 frs. mais ils ne condamnent pas leur porte après, et promettent de nous aider ensuite activement.

N. B. Les cotisations et les dons peuvent être versés en nature, notamment en matériaux de construction, produits d'entretien (peinture, mastic), outils, etc. A tous, merci.

Couverture : La Fuite en Egypte. H. Rosor.
Chapelle Sainte-Barbe en Allaire

La Procession



De la petite Chapelle, porte grand'ouverte
est sortie la procession.

Une seule Croix, pas de bannières ;
une foule dense cependant priant.

Et puis, et puis par-dessus tout,
comme des flammes de lumière
de longs cantiques s'envolant.

Conduite par ses pieux prêtres,
est partis la procession.

A son approche, les champs ont paru plus verts ;
a murmuré plus fort la source,
faisant don de son cantique
comme ce peuple — l'Armoricain —
à la Vierge douce.

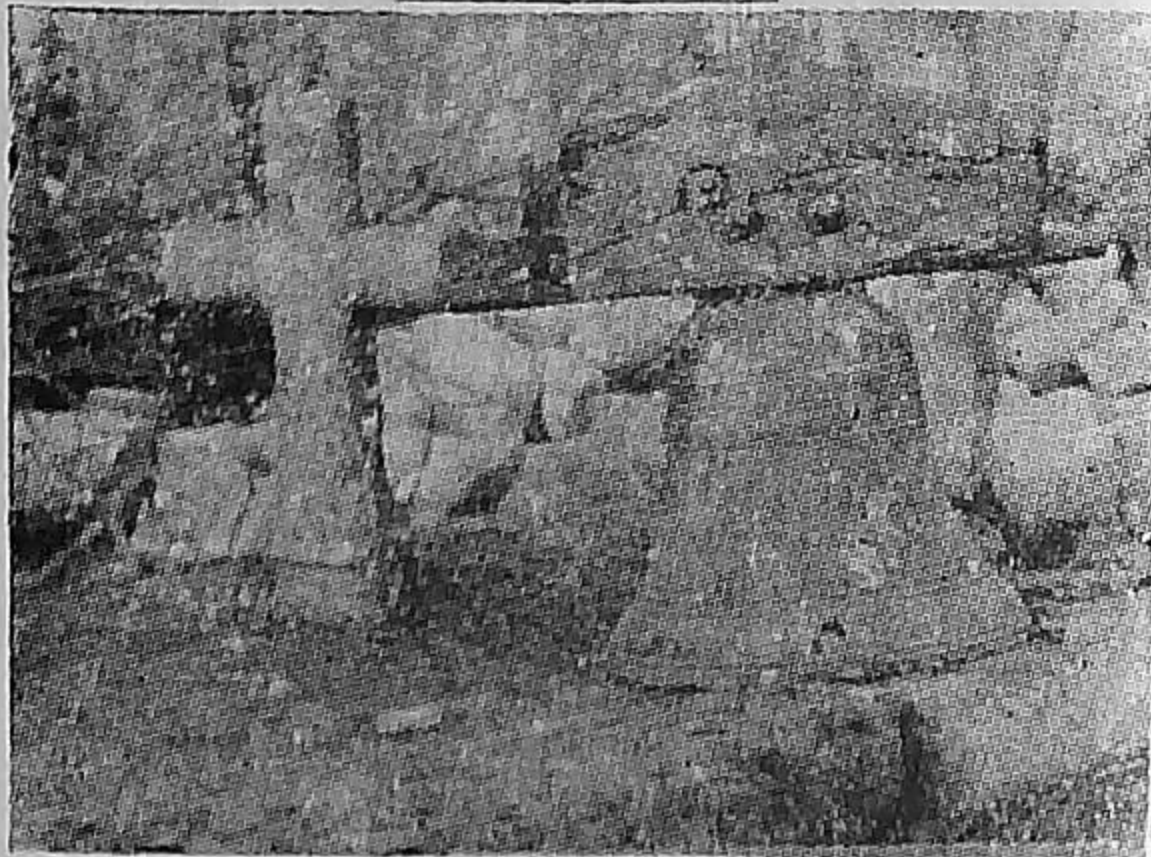
Et toujours plus belle et plus diaphane
sous ses coiffes blanches,
en un circuit d'amour,
autour de sa petite chapelle,
mon cœur au milieu d'elle,
a tourné la procession.

E. BOISECO

Cette poétique méditation a été écrite pour Breiz-Santel, à l'occasion du pardon de saint-Cado du Reclus, par un ami Alrén, qui, devenu aveugle, s'efforce encore de nous montrer cette « beauté sacrée de la Bretagne » que ses yeux à lui ne verront plus.



Sur l'initiative de Monsieur le Recteur de Saint-Martin-sur-Oust (Morbihan) et grâce à la générosité des habitants, l'église du bourg et l'antique chapelle, récemment restaurée, de Saint-Mathurin, ont été dotées les mois dernier de 2 chemins de Croix, que vint bénir le R. P. Benoit, des Franciscains de Vannes.



Cloche et Croix de N.-D. de la Croix C. f. page 221.

Le clocheton de la chapelle Sainte-Avoye, en Pluneret (Morbihan), est en train de tomber. Nous reparlerons de sa réfection, espérée pour cette année.



Quelques critiques.....

Nous sommes toujours heureux de recevoir des critiques et des suggestions. Ces dernières sont des marques, certaines, d'intérêt. Les autres aussi, au fond, et, n'auraient-elles rien de « constructif », elles sont utiles quand même car elles forcent à réfléchir...

En ce qui concerne le bulletin lui-même, on nous a surtout fait l'année dernière les remarques suivantes :

« *Le prix* du numéro est trop faible pour permettre une présentation vraiment correcte. Il vaudrait mieux plus cher mais plus attrayant ».

Cette suggestion a été partiellement retenue : le prix de l'exemplaire passe à 15 fr. Mais nous tenons à laisser l'abonnement annuel à 100 fr., Breiz-Santel voulant rester une revue accessible à tous, et non seulement au public restreint qui s'abonne d'ordinaire à ce genre de publications. Un effort de diffusion plus grand, des conditions spéciales, nous permettront même de faire de mieux en mieux.

« Il vaudrait mieux *augmenter le nombre de pages et présenter des illustrations* ».

Nous ne pouvons actuellement (le but du Mouvement n'est pas la seule publication de Breiz-Santel, mais surtout la sauvegarde des monuments religieux, protection qui sera onéreuse autant qu'ardue) nous ne pouvons faire les frais de clichés typographiques. Reste une ressource : faire appel à ceux qui en possèderaient. L'excellent accueil trouvé de plusieurs côtés va nous permettre au cours de 1954 de présenter plusieurs articles illustrés. Quant au nombre de pages, condition essentielle pour pouvoir enfin ne plus couper la plupart des articles (une autre critique fréquente) il pourrait être porté à 12 d'ici l'été prochain, s'il plaît à Dieu.

Une suggestion, d'un actif adhérent finistérien, est relative à une mise en pages permettant de constituer éventuellement des fichiers avec certains articles que nous publions régulièrement sur des chapelles, croix, ou fontaines.

En ce qui concerne le *fond* du bulletin, les avis recueillis sont également très divers. Relevons 2 critiques.

Certains regrettent qu'une part plus importante ne soit pas faite à la langue bretonne.

L'objection a une certaine importance, car avec l'oubli du Breton c'est la rupture d'avec toute une tradition qui peut se produire. Coïncidence ou résultat (les deux sans doute) les régions ou les individus « débretonnés » en offrent de fameux exemples parfois. Et comme tout se tient, Breiz-Santél qui a choisi un autre secteur, *primordial*, de lutte contre « l'abandonnisme » généralisé, ne peut négliger celui-là.

Mais, on peut répondre d'abord que notre bulletin, de diffusion alors surtout morbihannaise, a dû être la première revue à imprimer du dialecte Vannetais depuis la guerre ! Deux articles et trois cantiques et chants, c'était peu, mais plusieurs défenseurs du Breton n'avaient pas confiance dans notre action, et d'autres, pas confiance dans les lecteurs... (1) Actuellement, la question se pose différemment : la diffusion dans toute la Bretagne, diffusion encore trop faible pour permettre des pages locales, interdit de consacrer une place déjà réduite à des textes qui ne seraient pas compris par tous.

Certains lecteurs regrettent que le ton général de Breiz-Santél ne soit pas suffisamment varié. Tous ne peuvent être férus d'archéologie, d'architecture ou de sculpture, et plusieurs réclament une teinte plus littéraire.

Cette suggestion aussi a été retenue. En plus des biographies de saints bretons que nous donnions déjà, nous comptons commencer à partir du mois prochain une nouvelle série, « Petites Glanes », d'extraits littéraires se rattachant à notre sujet. Le mois dernier, nous avons publié un conte de Noël écrit tout exprès pour Breiz-Santél. Et, si l'on nous en envoie, nous ne demandons pas mieux que de publier même des vers, quand il va y avoir plus de place.

Voici donc les principales remarques faites à Breiz-Santél.

(1) Il existe d'ailleurs des revues qui se consacrent surtout à la défense de la langue bretonne, citons (il y en a d'autres) :

Ero-Guened, rue de Rosmadec, Vannes.

En Had, rue du Drézen, Auray.

Bleun-Bruk (V. Setré, Châteaulin).

Le Pays Breton, rue Saint-Louis, Vitré.

D'autres critiques concernent le Mouvement lui-même ; examinons les 2 principales.

D'abord, nous écrit-on parfois, vous devriez introduire nettement dans l'exposé de vos intentions, une discrimination d'ordre artistique, prendre position notamment contre « le Saint Sulpice », lutter contre certains « embellissements », etc.

Cette opinion est partagée par plusieurs d'entre nous. Mais, de là à en faire un principe général du Mouvement, il y a un pas que nous ne pouvons ainsi franchir. En effet, parmi ceux qui viennent à nous, on peut rencontrer un peu toutes les préférences, un peu tous les points de vue aussi : religieux, artistique, breton, archéologique, touristique, etc. l'essentiel étant qu'en fin de compte, soient sauvés les monuments religieux de notre province. Mais lors même que nous n'aurions tous qu'un seul et même avis, qu'un seul et même goût artistique, nous ne pourrions nous ériger en juges. Les Beaux-Arts dans leur domaine, les Commissions Diocésaines dans le leur, sont, ou doivent être, là pour empêcher les erreurs trop criantes, sans décourager un zèle déjà rare.

Mais ce qui est prévu dans notre ligne d'action, c'est un très large effort « d'éducation populaire », et, dans nos réalisations, les accords préalables voulus avec les organismes et spécialistes qualifiés.

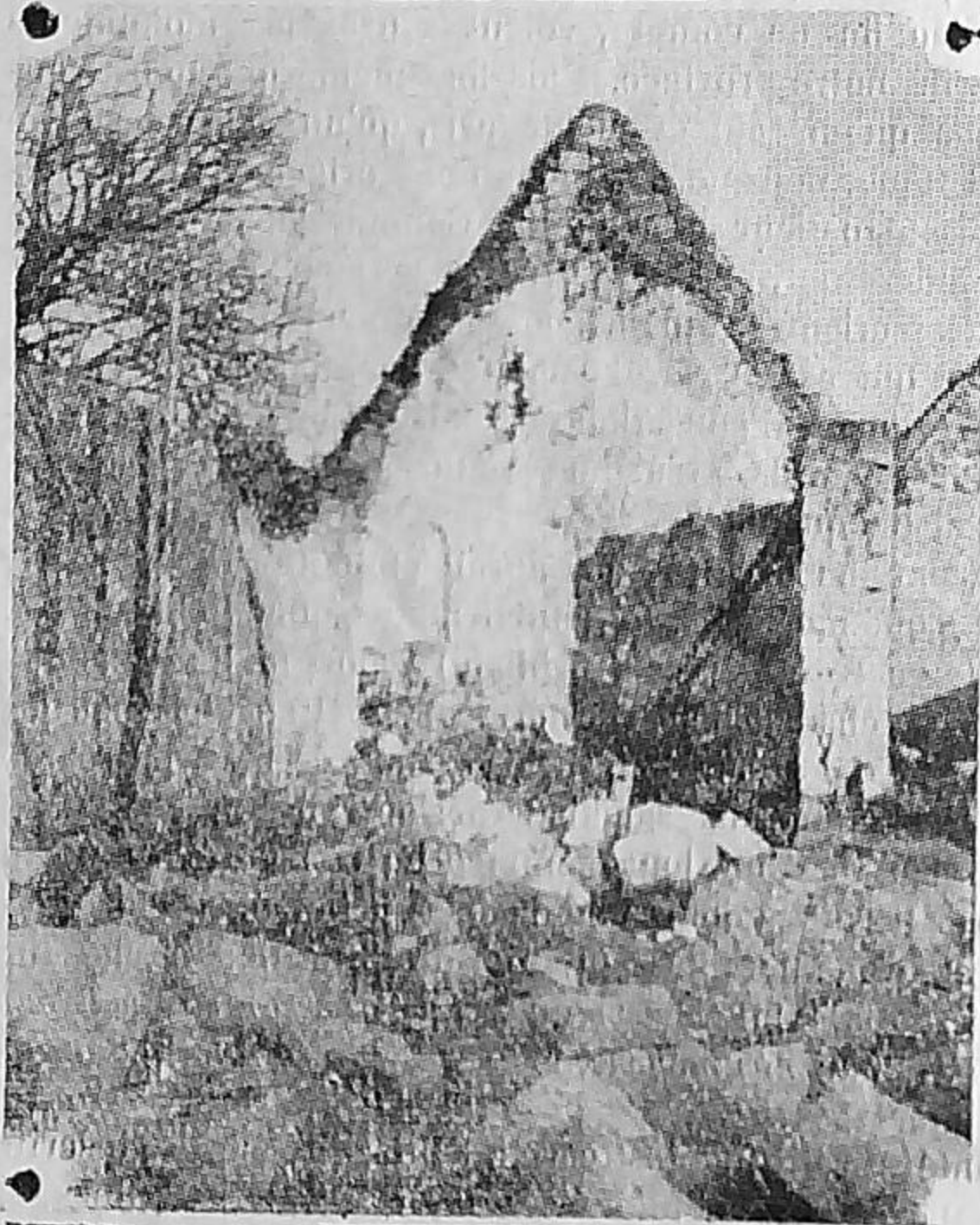
Enfin, une dernière critique aurait été faite au sujet de la campagne que nous menons actuellement pour la chapelle de la Trinité en Lanvénegen (Morbihan) « alors qu'il ne manque pas d'autres chapelles aussi intéressantes et en plus mauvais état. » Cela, on le sait bien, hélas ! Mais ce n'est pas parce que de très nombreux sanctuaires s'en vont par lambeaux, qu'il ne faut pas un jour commencer par l'un d'eux. Au contraire. Il faut toujours commencer par quelque chose. Et si nous essayons que notre première restauration de chapelle soit celle de la Trinité, c'est que, *sans que son état soit par trop grave pour nos moyens*, elle présente, en vérité, beaucoup d'intérêt.

Son intérêt artistique est certain. Du reste, elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, et renferme, renfermait plutôt, car devant la ruine du toit on a

dû en retirer, des œuvres « intéressantes » : une très belle Trinité, une Vierge du XVI^e, des sablières, etc.

Son intérêt religieux, point de vue non négligeable tout de même lorsqu'il s'agit d'une chapelle, ne fait pas de doute non plus, puisque c'est une chapelle de quartier, où était dite une messe hebdomadaire que la ruine du toit a obligé à supprimer.

Par ailleurs, elle est située dans une commune encore pauvre, dont le budget est en plus complètement grévé par un lourd effort de modernisation ; et les fonds de la paroisse ne sont pas plus abondants, on le devine. Bref, en dehors de notre intervention (Dieu veuille qu'elle soit efficace) ce petit sanctuaire est voué, lui encore, à la disparition.



Enfin, on peut ajouter que la Trinité en Lanvénegen est un exemple typique :

Et lorsque M. du Halgouët signalait, il y a 4 ans que le toit avait besoin de quelques réparations, à quelle somme minimale se serait élevée la note de frais ?

Aujourd'hui, le devis que nous avons établi frise le million, et les « arrangements » que de nombreuses bonnes vo-



lontés nous permettent d'espérer ne pourront guère abaisser la note au-dessous de 700.000 fr. Demain, il faudrait deux millions... donc se résigner à un abandon de plus...

Et maintenant, pour cette nouvelle année qui s'ouvre, formons ensemble les vœux traditionnels :

« Bléad mat, bléad eurus, bléad santél, iéhed ha peah ».

« Bloavez mad d'eoc'h digant Doué ».

La commune de Plumergat (Morbihan) étudie la question de la restauration de la chapelle Sainte-Brigitte, au village de Linmer, où s'arrêta souvent, entre Ker-Anna et son manoir de Kerlois, le pénitent breton, Pierre Le Gouvello, de Keriolet.

Les « Monuments Historiques »

On nous demande fréquemment des renseignements sur le fonctionnement du service des Monuments Historiques. M. R. Legrand, directeur des Agences de Vannes et Quimper, a bien voulu nous donner les précisions suivantes :

Suivant l'intérêt qu'ils présentent, les édifices sont classés Monuments Historiques, ou simplement inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Il existe également des listes relatives aux édifices intéressants catalogués dans un « Casier Archéologique ».

Les Monuments Historiques peuvent être entretenus et réparés dans la mesure ou leur propriétaire, que ce soit une collectivité ou un particulier, participe financièrement aux dépenses.

Les subventions pour les monuments classés peuvent atteindre parfois les 2/3 des dépenses :

1/3 fourni par la localité.

1/3 accordé par le département.

1/3 accordé par l'Etat.

Les édifices inscrits sur l'inventaire supplémentaire peuvent être l'objet de subventions de la part des Conseils Généraux. Jusqu'à présent ces subventions n'existent que dans le Morbihan et le Finistère dont les représentants ont bien compris

l'importance et la valeur de nos églises, chapelles, fontaines, et autres monuments.

Ces subventions peuvent atteindre la moitié des dépenses totales.

Bien entendu, aucune réparation ne doit être entreprise sans l'autorisation du Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts qui l'accorde généralement sous certaines conditions de garantis d'exécution. Avant tout, les fonds nécessaires à l'exécution des travaux, tant pour les monuments classés que pour les édifices inscrits, doivent être trouvés dans la commune, la paroisse ou chez le propriétaire particulier. La seule solution aux menaces de ruines est de trouver les fonds indispensables et d'avertir le service des Monuments Historiques qui chaque fois que les moyens lui en ont été donnés est intervenu à temps.

On le voit, comme nous l'avons fréquemment répété dans Breiz-Santél, le problème n'est pas compliqué (qu'il s'agisse ou non de monuments historiques d'ailleurs) s'y prendre à temps, c'est toujours éviter des frais qui deviendraient vite énormes, impossible à engager, car les intempéries, elles, n'attendent pas.....

Un adhérent finistérien nous signale qu'il existe près de Landivisiau, au lieu dit Pont-Groix, une croix ancienne, monolithe, à demi enterrée dans le remblai de la nouvelle route, 1^m,50 environ sort du sol, laissant supposer une portion enterrée de 1 à 2 m. « Après accord avec les Ponts et Chaussées, quelques jeunes de Landivisiau ne pourraient-ils la mettre plus en valeur ? ».

Le Conseil Général du Morbihan a voté les subventions suivantes : 80.000, église de Taupon ; 600.000, église de Séné ; 16.000 église de Saint-Dolay (toiture) ; 800.000, église de Malansac (intérieur) ; 1.034.000, chapelle Saint-Gildas en Guégon ; 420.000, chapelle de Quelbart en Groix ; respectivement 2.130.000 et 1.880.000 aux églises de Carentoir et Ruffiac.

Kergroix en Carnac, un village comme tant d'autres, avec ses chaumières aux pignons aigus, son vieux calvaire, et les 3 pans de mur d'une chapelle où l'on disait la messe il y a 30 ans : Notre-Dame de la Croix, restaurée au XVIII^e siècle sur une assise du XVI^e.

Mais un village où une demi-douzaine de familles viennent de se liguer pour ressusciter leur sanctuaire, dont un démolisseur offrait 50.000 fr.

Un comité s'est formé entre les habitants, MM. Robert Morice, Joseph Bonnac, J.-M. Le Plaire, Germain Kerzérho et Pierre Nicolazic, avec M. l'abbé Auffret, vicaire de Carnac, pour trésorier. La reconstruction a commencé aussitôt. S'il ne reste plus rien de la belle charpente qu'il faisait l'admiration des connaisseurs (comme la Statue de la Vierge), et si des pierres ont disparu, la cloche (conservée depuis 20 ans par M. Hervé) et la croix sont encore là. En diminuant un peu la longueur de l'édifice, on regagnera de quoi combler les brèches des murs. Déjà, les nouvelles fondations se creusent, et le bois de la charpente a été scié gratuitement par M. Bonnac ; M. Botti d'Auray, a prêté ses échaffaudages.

Nous reparlerons de cet exemple magnifique, donné par les habitants d'un petit hameau morbihannais, à la foule de ceux qui s'enlisent dans une indifférence découragée. S'il est possible de *refaire* ainsi une chapelle dans l'état où nous la montre la photo ci-dessous, doutera-t-on encore de la possibilité d'en *restaurer*, ou simplement d'en *entretenir* d'autres ?

Les clichés p. 217-18 et celui de la page 213 (cloche et croix de la chapelle) nous ont été obligeamment prêtés par « L'Ouest-France ».

Avec le concours d'habitants de Theix (Morbihan), des membres du Mouvement ont commencé la restauration de la fontaine N. D. la Blanche, près du bourg, but d'une procession annuelle (le 15 Août). Une statuette de la Vierge, en céramique, a été offerte à la paroisse pour y être placée.

Les coquilles tintent... ! Ce n'est pas « la nouvelle église d'Arzon (Morbihan) qui a été bénite le mois dernier, mais « le nouveau maître autel de l'église ». Les lecteurs de la Presqu'île, au moins, auront rectifié d'eux-mêmes.

La « Bretagne Sainte » dans l'histoire de France : Anne de Goulaine, demoiselle du Faouët, et le vœu de Louis XIII

Troisième fille de Jean de Goulaine, baron du Faouët, maréchal de camp aux armées du Duc de Mercœur et son lieutenant général aux évêchés de Cornouailles et de Léon, et d'Anne de Plœuc, elle était née le 20 septembre 1599, au château du Poulmic. De la vieille demeure, probablement assez vaste, puisque, disent les vieux mémoires du temps, il y résidait habituellement une bonne cinquantaine de personnes, rien ne subsiste aujourd'hui. Les lieux solitaires retentissent à présent des bruits et de l'agitation d'une de nos grandes bases aéro-navales et des baraques ont surgi et des pistes de ciment ont été construites là où se dressaient jadis le château et la chapelle où l'âme privilégiée d'Anne de Goulaine fut l'objet de tant de faveurs divines. Seule subsiste, je l'ai vue au presbytère de Lanvéoc, témoignage émouvant d'un vieux passé, une Vierge de bois, découverte par le vicaire de cette paroisse, parmi les herbes folles et les pierres brisées. S'il est donc impossible de réaliser le vœu cher à tout pèlerin du passé : évoquer un être entre les murs mêmes qui furent témoins de sa vie journalière, on peut encore sans effort, retrouver à travers un paysage immuable, le souvenir d'Anne de Goulaine. Car il n'a pas changé, le décor âpre et grandiose où elle a vécu sa vie du siècle. C'est l'éternelle Cornouaille et sa presqu'île de Crozon, toute vibrante de poésie et de légendes ; les grands pins tourmentés, noirs sur le ciel pâle, la rade de Brest, d'un bleu triomphant par les beaux jours d'été, plus souvent sombre, secouée par le ressac. Ce grand vent du large, dont le souffle amer balaie la côte aux jours de tempête, c'est le même qui devait siffler aux oreilles d'Anne, lorsqu'emportée par son ardente charité, elle courait aux plus pauvres masures pour soigner les humbles dont elle baisait les plaies et les ulcères en les pansant. Et voici tous les chemins creux où elle cueillait une « lande fort piquante » pour s'en faire un matelas de pénitence. Et de la fenêtre de son austère petit oratoire du Poulmic, sans doute a-t-elle dû regarder bien souvent passer les

barques à voiles, rusant comme aujourd'hui, avec la mer et le vent.

Anne avait été consacrée à Dieu par sa mère à sa naissance et dès ses premières années, son ange gardien lui apparaissait continuellement. Elle ne s'en montrait pas surprise, s'étonnant seulement dans sa candeur enfantine qu'il ne l'empêchait pas de choir de son lit comme il arrive au jeune âge. Plus tard, un don singulier lui sera accordé, celui de la prémonition, concernant ceux qui étaient proches de la mort. Elle les en avertissaient, leur enjoignant de songer à leur âme, et dociles à cet appel de l'au-delà, il se préparaient à quitter bien le monde, dans le calme et la confiance en Dieu. Le zèle de Dieu l'emplissait tout entière et elle entraînait à sa suite les gens de son entourage, luttant contre le blasphème, l'ivrognerie, la superstition qui sévissait chez les serviteurs, ayant même soin de placer çà et là dans les recoins de la maison, quelques livres susceptibles de faire lever le bon grain dans les cœurs.

Elle se savait spécialement consacrée à Dieu par sa mère à sa naissance et s'était réjouie dès sa tendre enfance à la pensée de donner très vite à cette offrande toute sa plénitude en entrant au couvent. Mais en 1614, ses 2 sœurs aînées, Marie et Françoise, ayant elles aussi choisi « la meilleure part », M. et Mme du Faouët pensèrent que le seigneur se contenterait de cet échange et décidèrent de garder dans le monde et de marier leur 3^{me} fille. Anne demeura fermement résolue à se donner à Dieu, mais ne pouvant quitter la maison paternelle, elle se résigna dans la douceur et la soumission à attendre l'heure. Elle attendit près de 15 années, années de martyre moral et physique, qui firent d'elle une sainte avant même d'avoir franchi le seuil du cloître.

Son père qui l'aimait pourtant tendrement, se montra si exaspéré de la voir refuser de brillants partis, qu'il ne cessait de la rudoyer, de la brutaliser, allant même jusqu'à la jeter un jour du haut en bas du perron. Son mère furieuse elle aussi, lui témoignait une aversion inconcevable, la blessant un jour en lui lançant au visage un lourd trousseau de clés, la laissant sans soins après une grave chute de cheval, ce qui valut à la pauvre enfant, des souffrances atroces et une infir-

mité permanente ; ou la chassant de sa présence et même de la maison... Elle n'avait qu'une alliée, sa tante Marie de Lesmain qui, devenue veuve, se fera carmélite.

Les prières, les sacrifices d'Anne devaient cependant porter leurs fruits. Son père allait mourir, mais à sa dernière heure, s'humiliant sous la main qui le frappait, il reconnut les torts qu'il avait eu vis-à-vis de sa fille, et il termina ses jours dans les plus nobles sentiments de piété, de dévotion. M^{me} de Goulaine va devenir elle aussi moins cruelle, moins obstinée, et admettra que sa fille fasse vœu de chasteté perpétuelle. Anne a 20 ans alors et va mener désormais, avant la lettre, une vie de religieuse. Son austérité est inouïe et sans négliger cependant les devoirs de sa charge mondaine, puisque sa mère étant malade, c'est à elle qu'incombe l'administration de la maison, elle donne de si grandes leçons de sainteté, que petit à petit, les vices sont extirpés dans le château et dans tous les alentours où l'on voit reflourir la piété et la religion.

Marquis de GOULAINÉ
(à suivre.)

(Extraits du Bulletin de la Société Archéologique de Nantes,
avec l'autorisation de l'auteur.)

La Vie du Mouvement

Nouveaux Membres :

Membres actifs

M. Henri Le Chapelier, Saint-Brieuc.
M. Jean Le Goaziou, Morlaix.
M. Iann Guyomac'h, Morlaix.
Mlle Marot, Nantes.
M. Mazuet, Nantes.
Vte René Harscouët de Saint-George, Melgven (Finist.).

Membres honoraires

M. Antoine Cochenec, Tours.
M. René Le Roy, Rosporden.
M. B. Bonnet, Quimper.
M. Allain Guyader, Bannalec.
M. Jean Nicolas, Rosporden.
C^{dt} Trefflez, Rosporden.
M^{me} Roger de Guibert, Vannes (renouvellement).

Chaque mois la REVUE :

" CONSTELLATION "

Le Monde vu en Français

- Vous aide à trancher les problèmes énervants de l'époque : logement, assurance, chauffage etc...
- Vous offre les deux meilleurs livres du mois. (Valeur approximative en librairie : 1.500 francs).
- Vous présente la personnalité religieuse dominante.

LISEZ :

" CONSTELLATION "

Directeur : André LABARTHE

La Revue de la Grande Presse qui publie le plus grand nombre d'articles religieux :

Extrait du Sommaire :

- " *Un Missionnaire Français en Chine rouge.*
- " *Missionnaires du Grand Saint Bernard.*
- " *La Vie de Sainte Thérèse d'Avila.*
- " *Les Trappistes m'ont accueilli.*
- " *Les Sermons extraordinaires du R. P. Riquet.*
- " *Celle qui veille sur le Pape.*

etc... etc...

180 Pages -:- 70 Francs.